

Information aux membres

COVID-19 : Les cantons renforcent leurs mesures de corona

En raison de l'augmentation rapide du nombre de cas, un sommet de crise a eu lieu hier entre le Conseil fédéral et les représentants des cantons sur la situation actuelle du coronavirus. L'évolution épidémiologique de la pandémie ainsi que la situation de l'infection et l'utilisation des capacités hospitalières ont notamment été abordées. Lors de la conférence de presse qui a suivi, il a été annoncé que les cantons étaient toujours en tête de la lutte contre le coronavirus et qu'ils ont la responsabilité dans ce domaine. Les premiers cantons renforcent actuellement leur réglementation en matière de corona.

Le but principal du sommet de crise d'hier était un échange entre la Confédération et les cantons dans la lutte contre le coronavirus, afin de connaître la situation actuelle dans les différents cantons concernant l'infection et l'utilisation des hôpitaux. En conséquence, aucune mesure concrète n'a été décidée. Ceux-ci ont été annoncés par la Présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga pour les prochains jours. Nous continuons à nous trouver dans la situation particulière où la compétence et la responsabilité de la lutte contre le coronavirus incombent aux cantons. Toutefois, la Présidente Sommaruga a déclaré que la Confédération a également des compétences dans cette situation particulière et qu'elle les exerce, comme elle l'a déjà fait avec le port du masque obligatoire dans les transports publics.

Aujourd'hui, plusieurs cantons ont renforcé leurs mesures de corona et ont émis un port de masque obligatoire étendue et une restriction du nombre de personnes assistant à des événements publics et/ou privés à partir de demain ou de la semaine prochaine. Vous pouvez vous renseigner sur les mesures applicables à votre canton auprès des autorités cantonales compétentes. Vous trouverez les adresses pertinentes dans la section "adresses utiles" à l'avant-dernière position de notre dossier Corona sur le site de l'UPS.

Lors du Point de Presse des experts fédéraux d'aujourd'hui, la Task Force a expliqué de manière impressionnante que si aucune autre mesure n'est prise immédiatement, le nombre de cas va quadrupler en deux semaines. La Task Force recommande donc de toute urgence le travail à domicile, le port du masque à l'intérieur et des restrictions sur les rassemblements. Le Conseil fédéral n'a pas non plus pris de mesures nationales supplémentaires aujourd'hui.

Les autorités ont une nouvelle fois souligné l'importance des plans de protection des entreprises dans la lutte contre le coronavirus et la nécessité d'éviter de prendre d'autres mesures encore plus sévères, ceci bien sûr en plus du respect des règles d'hygiène et de distance, qui doivent être observées plus strictement comme auparavant et à l'avenir. Les plans de protection pour notre secteur (plan de protection pour les entreprises dans la branche carnée et plan de protection pour les entreprises dans le service traiteur de la branche carnée) sont également disponibles dans notre dossier corona dans la section "Importance pour l'approvisionnement/Plan de protection" sur la page d'accueil de l'UPS en format pdf et Word. Ce dernier vous permet notamment d'adapter sans délai votre ou vos plans de protection aux besoins respectifs de votre propre entreprise ou aux exigences spécifiques de votre canton et de les actualiser ainsi.

Lien : <https://www.sff.ch/fr/coronavirus.php>

Décharge

Cette information aux membres est donnée à des fins d'information exclusivement. L'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV décline toute responsabilité qui pourrait résulter de l'application ou de l'omission d'intervenir en raison de la présente information aux membres. Par ailleurs nous vous recommandons de vous informer sur les pages d'accueil des autorités vu que, en raison de la situation actuelle, des modifications sont toujours possibles :